



11



Droits et devoirs



**Compréhension orale:
fait divers**

- De quel type de fait divers s'agit-il?

- Pourquoi est-il étrange ?

- Que s'est-il passé...

... ce matin ?

... cet après-midi ?

... dans la soirée ?

Dans la nuit de mardi à mercredi, un fait divers surprenant a eu lieu dans le centre-ville. Une bijouterie a été cambriolée, mais selon les premières constatations, personne n'a rien vu, aucun voisin n'a entendu le moindre bruit. Le fait le plus étrange est qu'il n'y a aucune trace d'effraction : ni porte défoncée ni vitre brisée.

La propriétaire, encore sous le choc, n'a porté plainte que ce matin. La police a immédiatement commencé à mener une enquête approfondie, malgré l'absence d'indices. Un seul témoin s'est présenté dans l'après-midi. Il a déclaré qu'il avait vu une silhouette près de la boutique. Cette information n'a pas semblé aider la police.

Coup de théâtre en soirée : un homme s'est rendu de lui-même au commissariat et a choisi de plaider coupable. Mais là encore, les zones d'ombre persistent, car il affirme avoir agi seul, sans expliquer comment il a pu opérer sans laisser de trace. Il s'agit sans doute de l'affaire la moins compréhensible de ces dernières semaines.